

Bilan de l'observatoire des odeurs à Salindres

Rapport 2^{ème} trimestre 2022

ETU-2022-191

Edition Septembre 2022

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 5 industriels (Axens, Solvay, Véolia Eau, Suez et Iris) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

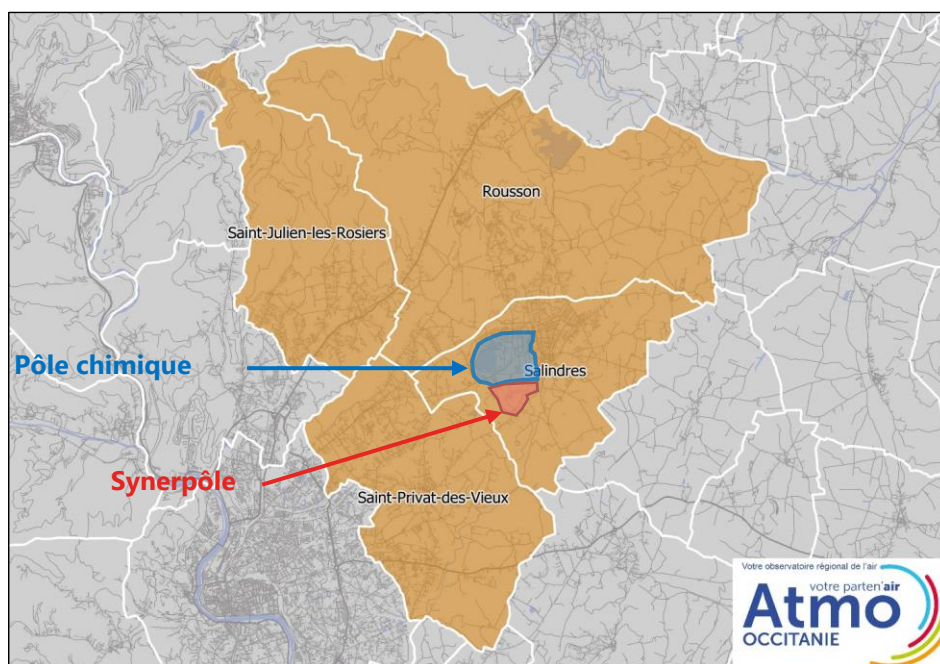
- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive pendant le second trimestre 2022 autour de la zone industrielle de Salindres.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet (www.atmo-odo.fr/salindres)**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen. 4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-Rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

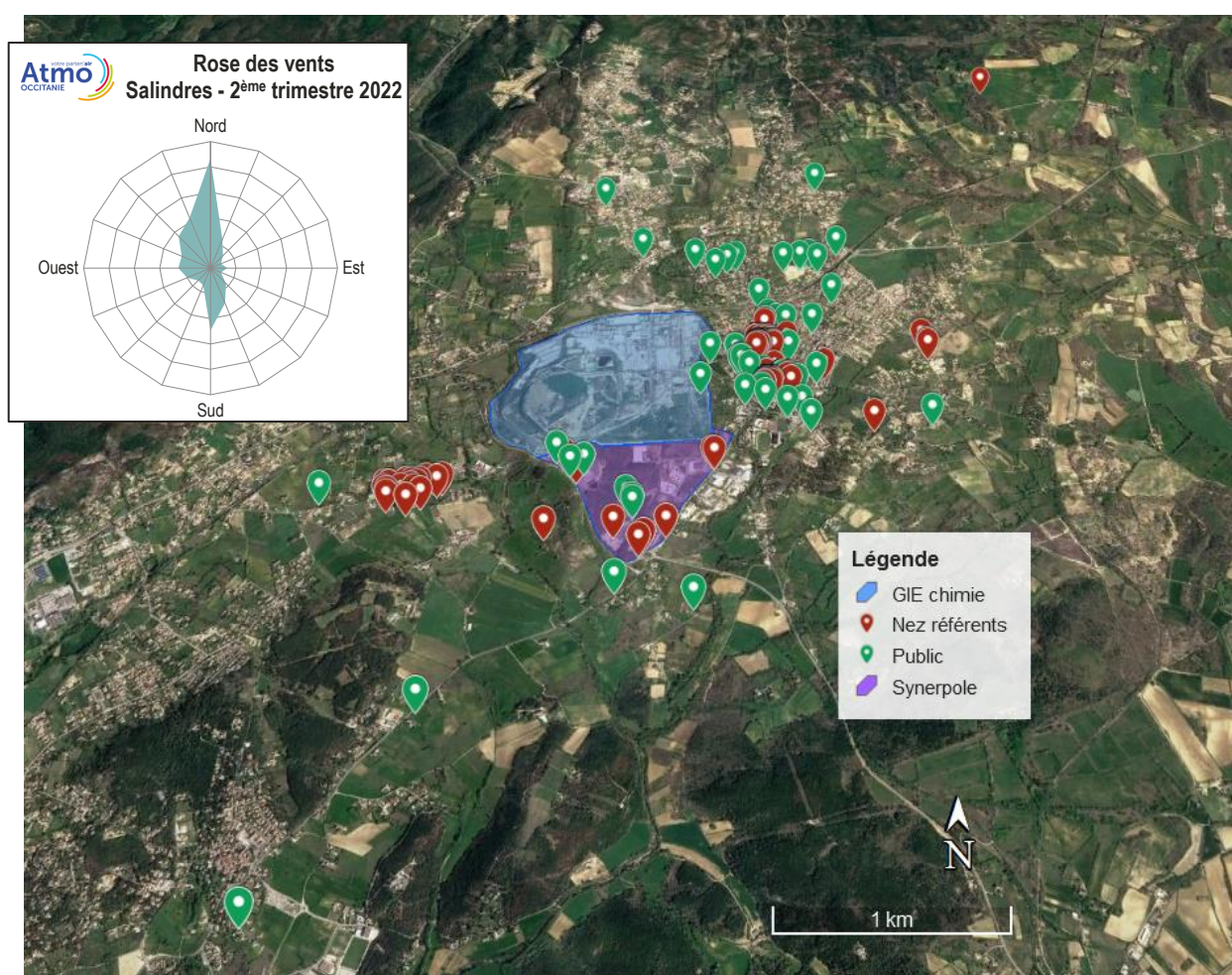
3. Bilan du suivi des odeurs au 2^{ème} trimestre 2022

Au 2^{ème} trimestre 2022, 192 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 139 signalements spontanés : 69 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 70 provenant d'autres citoyens ;
- 53 signalements 'rebonds', provoqués par les sollicitations envoyées au réseau de Nez pour détailler davantage les épisodes odorants, dont 15 pour une absence d'odeur.

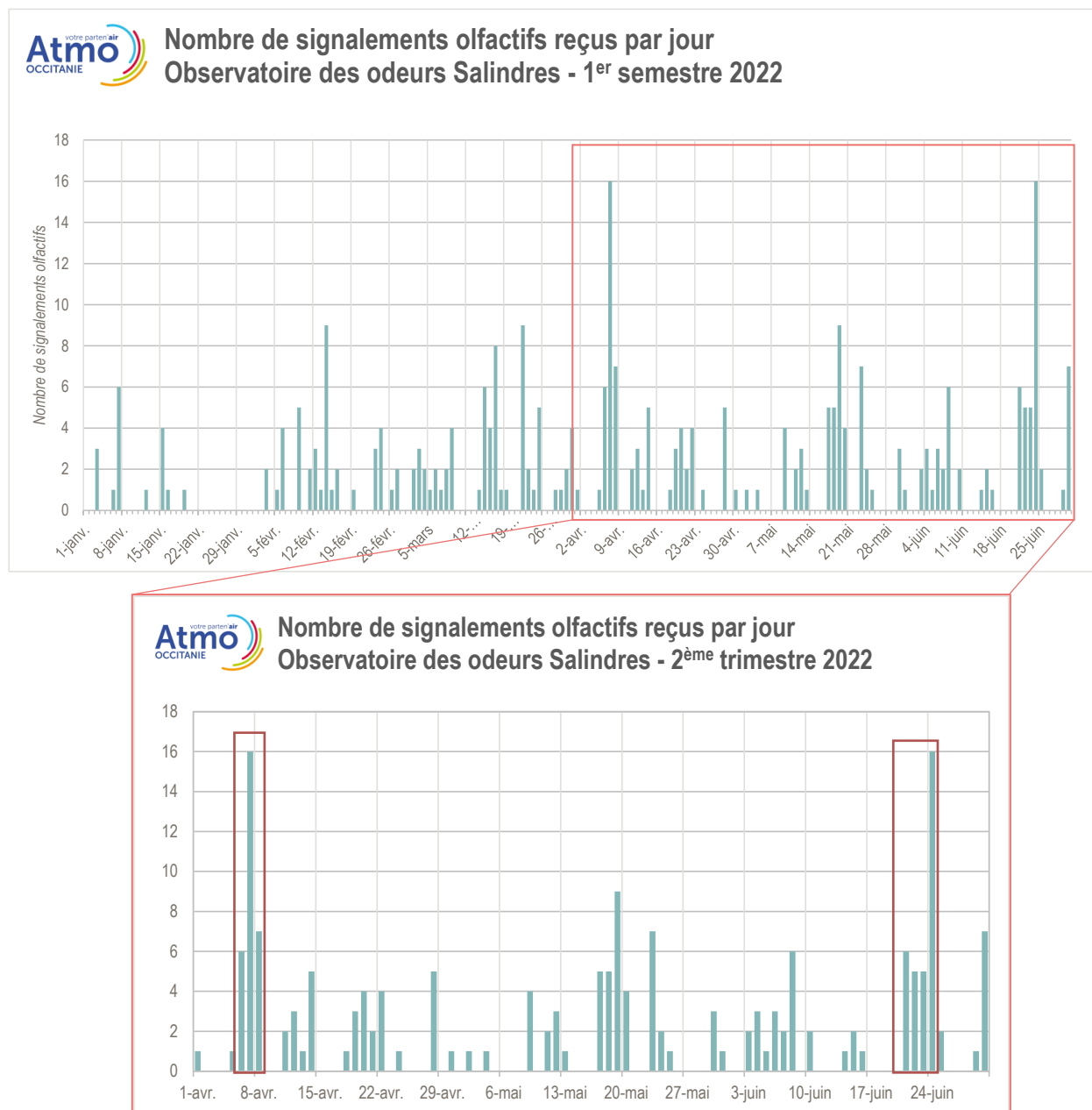
3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au 2^{ème} trimestre 2022, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



- Les odeurs sont majoritairement ressenties au centre-ville de Salindres, situé à l'est et à proximité de la zone industrielle.
- Au sud-ouest, les signalements peuvent être plus éloignés (jusqu'à 3 km de la zone industrielle), mais sont le plus souvent ressentis à moins de 600 mètres de la zone industrielle.
- Certaines zones sont particulièrement bien renseignées car fréquentées par des nez référents, réagissant aux signalements reçus.
- Il n'y a pas quasiment pas d'odeurs signalées au Sud de la zone industrielle malgré sa situation sous les vents dominants (voir p.1), car la zone est peu urbanisée.

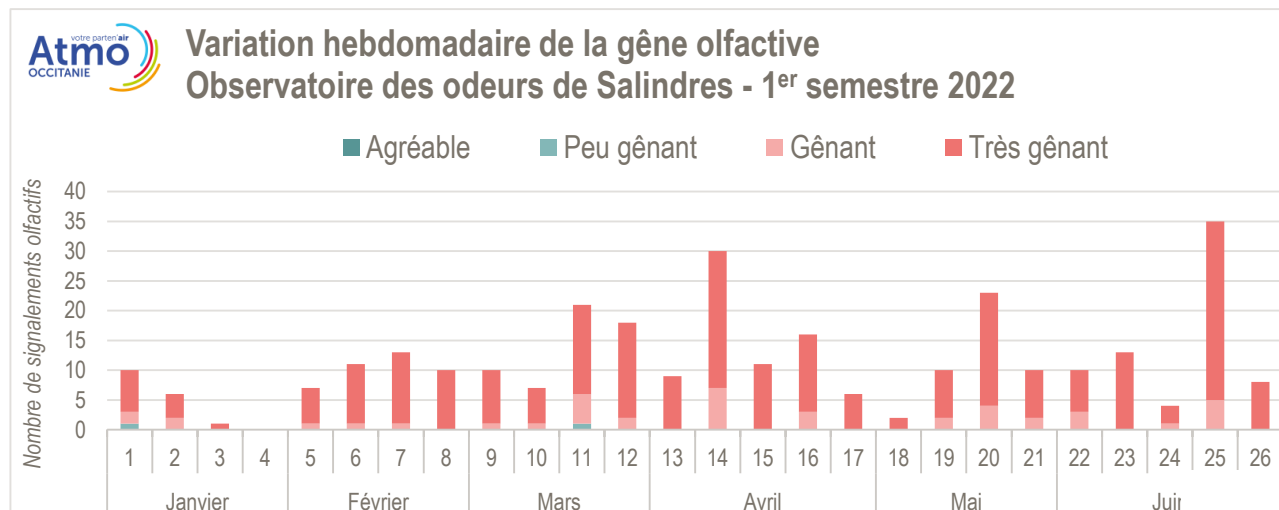
3.2. Variations journalières des signalements



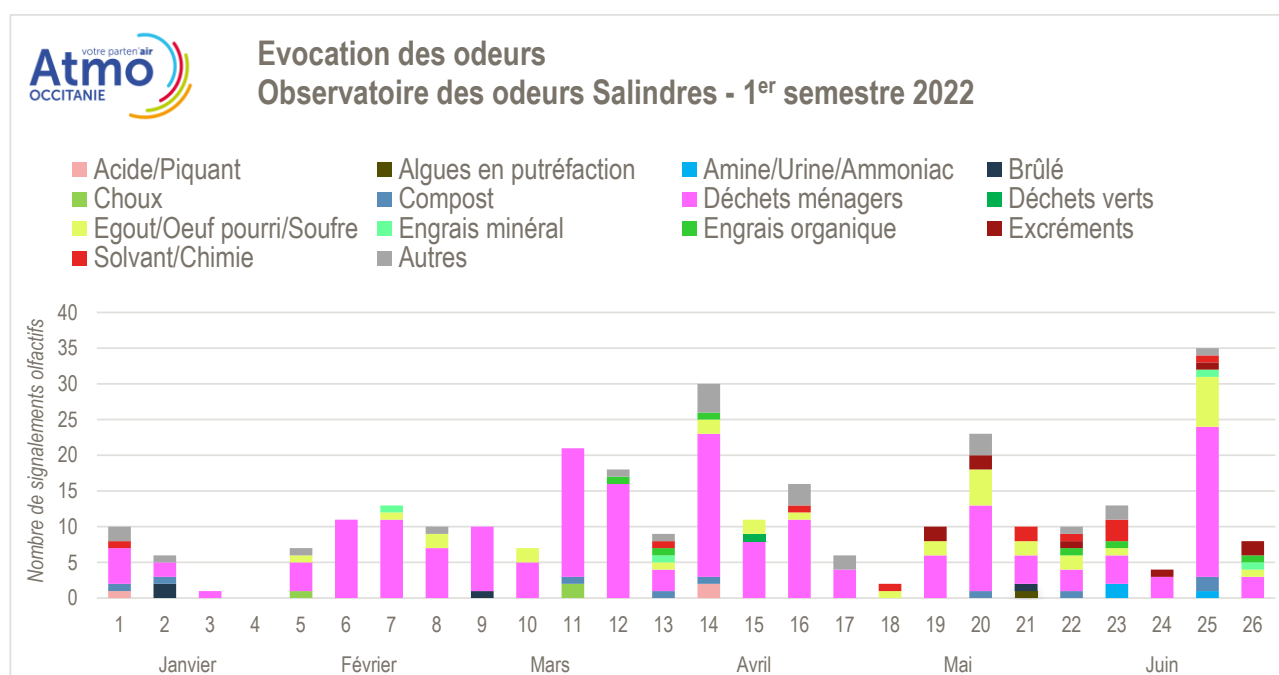
- Au moins une odeur est signalée pour un peu plus de la moitié des journées.
- Les nuisances ont été majoritairement signalées au cours d'épisodes de 3 à 5 jours, entrecoupés de journées sans odeurs signalées. Deux épisodes en particulier, encadrés en rouge, se démarquent par le nombre des signalements : du 6 au 8 avril et du 21 au 24 juin.

3.3. Niveau de gêne des odeurs

Dans la continuité du 1^{er} trimestre, les odeurs sont très majoritairement déclarées comme "très gênantes" (85%), ressenti partagé entre les signalements publics et ceux des Nez référents. Aucun signalement n'a concerné des odeurs 'peu gênantes' ou 'agréables' au cours du second trimestre 2022.



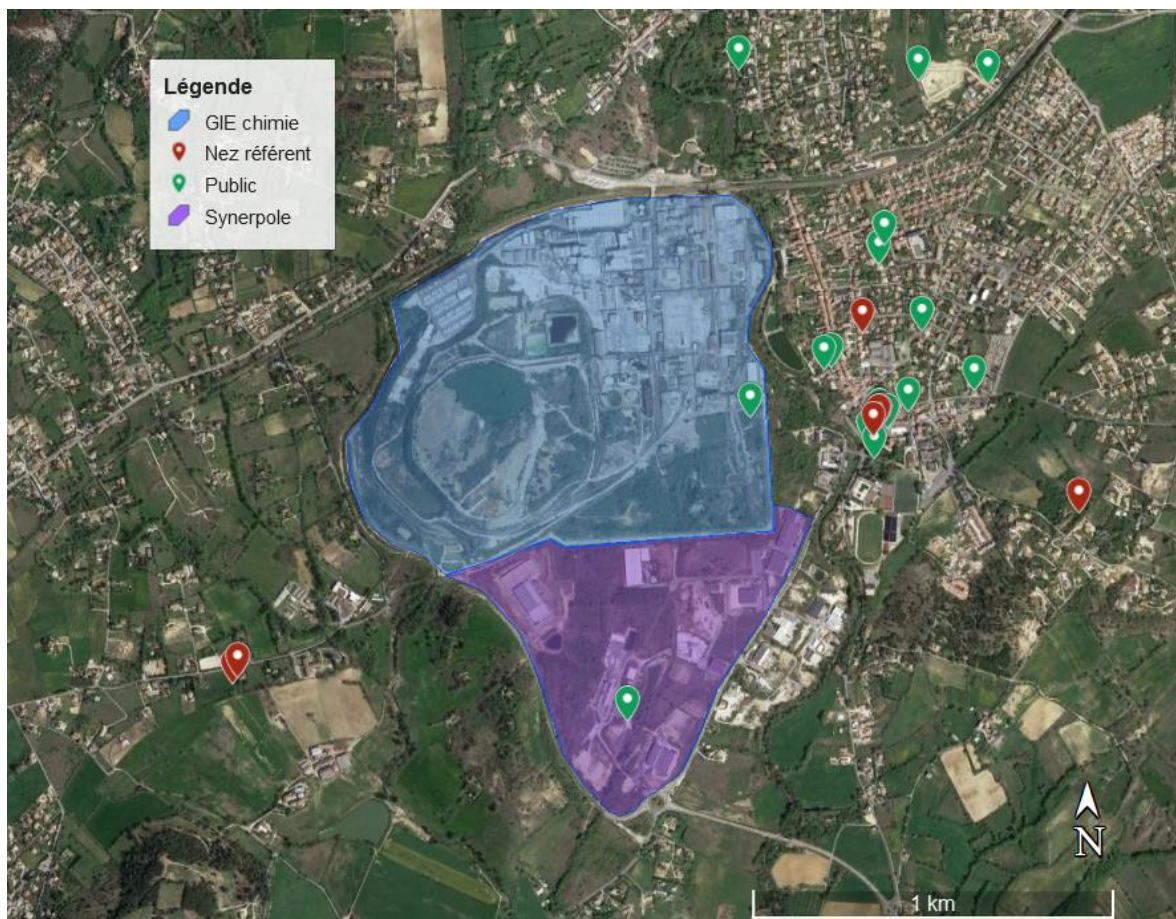
3.4. Ressemblance des odeurs



- Les odeurs de "déchets ménagers" restent les plus fréquentes, citées par 55% des signalements du 2nd trimestre 2022.
- La diversité des odeurs augmente par rapport au premier trimestre, avec mentions de différents registres de décomposition de la matière organique : "égout/œuf pourri/soufre" (15%), excréments (5%). La multiplicité des sources d'odeur est davantage sensible sur ce second trimestre 2022.
- Les odeurs chimiques sont également en légère augmentation au second trimestre 2022, mais restent nettement minoritaires.

4. Zoom sur les odeurs du 21 au 24 juin

La période du 21 au 24 juin a connu 32 signalements olfactifs, principalement au centre-ville de Salindres comme illustré ci-dessous :

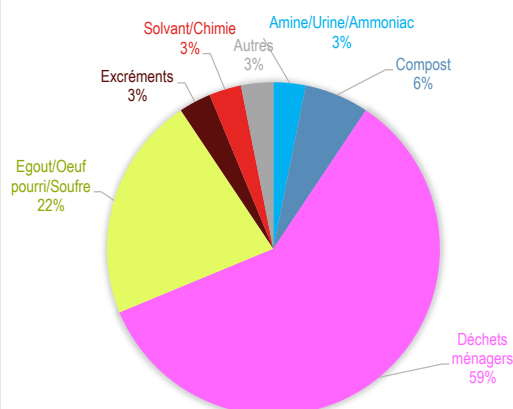


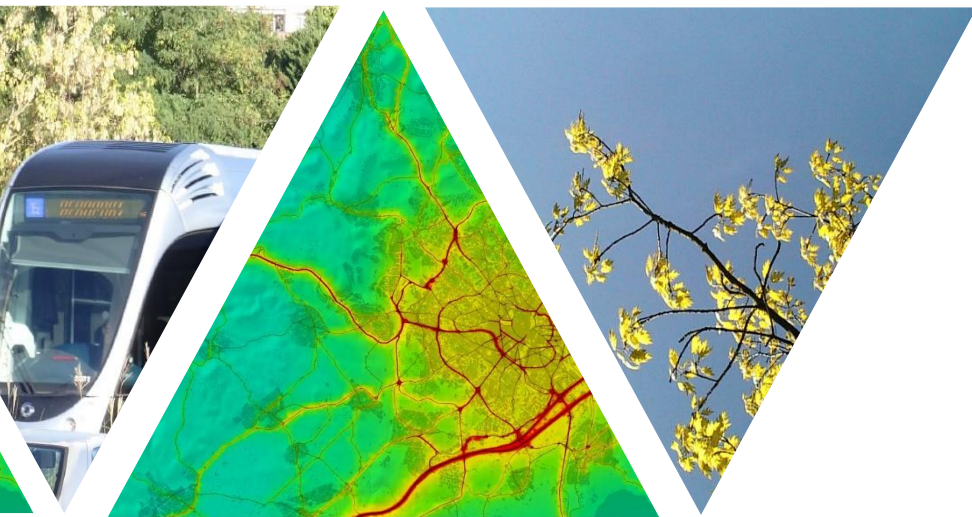
Les odeurs sont principalement signalées le matin (entre 8h et 10h) et en soirée (entre 19h et 22h), correspondant au moment de présence au domicile des personnes.

Pendant cette période, les **conditions météorologiques étaient peu dispersives** avec un vent relativement faible (moyennes horaires inférieures à 10 km/h) et des températures élevées, notamment la nuit. Ces conditions ont permis **l'accumulation de composés odorants à proximité de la zone industrielle**. Les odeurs signalées diminuent avec l'arrivée du week-end.

Les odeurs décrites appartiennent à différents registres de la **décomposition de la matière organique**, provenant de plusieurs sources distinctes. Les évocations et les commentaires indiquent comme origine majoritaire l'usine de traitement des ordures ménagères, mais soulignent également la multiplicité des sources odorantes sur la zone.

Atmo Occitanie
Evocation des odeurs - Tout signalement
Observatoire des odeurs Salindres
21-24 juin 2022





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie